

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2014

Présents : MRS Patrick TOURNEREAU, Cyril SOULIER, François ABRASSART, Christophe JOUVE, Matheus VADER, Lionel LESNIAK
MMES Sylvie AUDUMARES, Laurence GUEIDAN, Véronique RIGAL, Marie BAGAGLI

A été nommé (e) secrétaire : Laurence Gueidan

La séance est ouverte à 18 heures 30 sous la présidence de Jean-Luc Retchevitch, Maire.
Approbation du PV du 28/03/1014 ;

En préambule, Mr le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour inscrire un point complémentaire à l'ordre du jour de la réunion concernant la mise en discrétion du réseau de Pourtier

Après délibération, le conseil décide, à l'unanimité, d'inscrire cette question à l'ordre du jour

1.- Délibération dressant la liste des commissions municipales et fixant leur composition

Commission Environnement et Urbanisme : Patrick TOURNEREAU, Laurence GUEIDAN, Christophe JOUVE, Matheus VADER

Commission des finances et personnel : Jean-Luc RETCHEVITCH, Patrick TOURNEREAU, Laurence GUEIDAN, Marie BAGAGLI, François ABRASSART

Commission Communication : Cyril SOULIER, Sylvie AUDUMARES, Marie BAGAGLI, Matheus VADER

Commission Festivités et relation avec les associations : Patrick TOURNEREAU, Cyril SOULIER, Christophe JOUVE, François ABRASSART

Commission d'Appel d'Offre (CAO) : Jean-Luc RETCHEVITCH, Patrick TOURNEREAU, Lionel LESNIAK, Matheus VADER

Centre communal d'action sociale (CCAS) : (Selon l'article L.123-6 du code de l'action sociale et des familles) Jean-Luc RETCHEVITCH, Sylvie AUDUMARES, Véronique RIGAL, Marie BAGAGLI

Commission des bâtiments et logement : Patrick TOURNEREAU, Cyril SOULIER, Sylvie AUDUMARES, Laurence GUEIDAN, Matheus VADER, Lionel LESNIAK

Commission de la voirie : Jean-Luc RETCHEVITCH, Cyril SOULIER, Christophe JOUVE, Lionel LESNIAK, Matheus VADER

2.- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Gard, 30000 NIMES

Titulaires : M. Jean-Luc RETCHEVITCH et M. Cyril SOULIER

Suppléant : M. Patrick TOURNEREAU et M. Lionel LESNIAK

Syndicat Intercommunal Adduction d'Eau Potable Domessargues St-Théodorit

Titulaires : M. Jean-Luc RETCHEVITCH et M. Patrick TOURNEREAU

Suppléants : Mme Laurence GUEIDAN et Mr Christophe JOUVE

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Canaules, Savignargues, St-Théodorit

Titulaires : Mme Sylvie AUDUMARES et Mme Véronique RIGAL

Suppléants : Mme Laurence GUEIDAN et Mr François ABRASSART

Syndicat intercommunal a vocation unique des pignèdes

Titulaires : M. Christophe JOUVE et Mme Marie BAGAGLI

Suppléants : Mr François ABRASSART et Mr Patrick TOURNEREAU

Syndicat intercommunal pour le maintien et la protection des traditions, coutumes et sites camarguais

Titulaires : M. Jean-Luc RETCHEVITCH et M. Cyril SOULIER

Suppléant : M. Lionel LESNIAK

Délégué à la Défense : M. Patrick TOURNEREAU

3.- Délibération fixant les indemnités de fonction du maire et des Adjoints

Mr le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonctions des maires et adjoints. Il souligne que l'indemnité des adjoints, au précédent mandat, représentée la valeur d'une indemnité d'adjoint divisée entre les trois adjoints.

Suit un débat pour ou contre la méthode de calcul de l'indemnité d'adjoint.

Vote : 7 voix pour maintien de la méthode 3 voix pour modification 1 blanc

Résultat du vote

au Maire, l'indemnité maximale prévue à l'article L.2123-23 précité soit :

17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1015

aux trois adjoints, l'indemnité maximale prévue à l'article L.2123-23 précité, divisée par trois, soit :

6.60 % de l'indice brut 1015 / 3

4.- Approbation du projet MDR Poste « Pourtier » et de son financement

Monsieur le Maire expose le projet envisagé : dernière tranche des travaux de mise en discrétion du réseau Poste « Pourtier » pour un montant total de travaux de 31 000.00 € HT dont 0.00 € de participation de la collectivité.

Il précise que ces crédits étaient prévus pour des travaux à Colombeyrolles. Le transfert de ce budget permettra de terminer l'opération à Pourtier sans perdre le bénéfice des subventions attribuées en 2014. Une demande pour Colombeyrolles sera déposée prochainement.

Vote : 10 voix pour 1 voix contre 0 abstention

5.- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 07/04/2014

Le compte rendu de la séance est relu. Mr le Maire demande au Conseil municipal de l'approuver. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le présent compte rendu.

Levée de séance à 20h37

Le Maire

Jean-Luc RETCHEVITCH